

Cette circulaire, qui se termine par une protestation énergique contre les procédés inqualifiables de M. Baze, a été lue à l'Assemblée nationale, obtenant l'assentiment unanime de la réunion. Après quelques explications de M. de la Grange, relativement à l'incident qui a motivé les réclamations de la presse de province, M. Henri Marchand, directeur du journal la Bourgogne, a déposé la proposition suivante :

« L'Assemblée générale des journaux des départements approuve la conduite de son syndicat, le remercie de ses démarches et de son énergique protestation. »

L'Assemblée générale déclare que le syndicat a bien mérité de la presse départementale dans ses rapports avec M. Baze.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Alsace - Lorraine

Une dépêche nous annonce ce matin que l'autorité prussienne a expulsé du territoire d'Alsace-Lorraine M. Sabatier, ancien professeur de la faculté de théologie protestante de Strasbourg. Nous recevons d'un de nos correspondants une lettre ayant trait aux faits qui ont amené les Allemands à prendre cette mesure.

Voici cette lettre :

Monsieur le rédacteur,

Vous connaissez l'histoire de ce vieux académicien qui, passant à Paris, sur le carré des Halles, attira sur sa personne l'attention de mesdames les hâtereuses qui se mirent à l'accabler de tous les qualificatifs de leur vocabulaire. Notre bonhomme fut bonne contenance et se contenta de jeter à la tête du chef de file de la bande le mot de *Catachrèse*. La riposte fut merveille. Il n'y eut qu'un cri d'indignation sur le marché. « A la garde ! » Il nous appelle des *Catachrèses* ! Le malheureux ne s'en serait point tiré sans un bon procès, si le commissaire de police n'avait pas eu l'esprit de rire de son affaire.

Quelle chose de semblable vient de se passer ici ; seulement le gouvernement prussien ne s'en tirera pas, gageons-le, ni avec esprit, ni à son honneur. Il prendra *Catachrèse* au sérieux ; il verra dans *Catachrèse* un forfait ; *Catachrèse* à ses yeux mérite la prison. Déjà on parle d'un décret d'expulsion tout prêt contre l'auteur de *Catachrèse*.

Voici les faits. Vous ignorez pas le grand succès qu'obtiennent depuis l'annexion les conférences littéraires en langue française qui ont lieu à tour de rôle dans les villes d'Alsace. Un de nos confères les plus aimés est M. Sabatier, ancien professeur à la faculté de théologie protestante. Il a entrepris récemment, à quelques jours d'intervalle, à Mulhouse et à Sainte-Marie-aux-Mines, un public d'élite d'un sujet qu'il traitait avec un grand tact et beaucoup de finesse : il a fait de la femme française, anglaise et allemande un portrait comparé.

Parler de l'Allemande, il l'a caractérisée en disant que son âme était une cire molle qui reçoit fidèlement l'empreinte qu'on lui donne, et c'est là un éloge pour le sexe faible assurément plutôt qu'une critique. Or, il y avait dans l'auditoire un Allemand qui a voulu voir à toute force une injure. « Grosses pates », a-t-il écrit aux journaux prussiens de Strasbourg, grosse pâte, molle comme un bloc de cire. « Voilà comment il a interprété la comparaison faite par M. Sabatier et il n'en veut pas démordre. Puis la *Gazette officielle de Strasbourg* s'est emparée à son tour du fait et a trouvé moyen de faire dire au conférencier une énormité bien plus étonnante en traduisant *pâte molle* par *fatte Pestele* : si bien que voilà M. Sabatier accusé d'avoir traité la femme allemande de *fatte gras* ! Vous voyez d'ici le scandale que cette version nouvelle produisit dans le monde des *Frau Rathe*, de ces dames les Kreis-directrices, de ces dames les perceptrices, de ces dames les commandantes et gros-majestés. Certes *Catachrèse* sur le carré des halles n'a pas soulevé plus de colère et de féminine indignation.

Autre grief. M. Sabatier a également parlé dans sa conférence d'un grand banquier allemand à Paris. Il entendait dire le chef d'une grosse maison de banque, d'une maison importante. Sur cette expression, nos braves Allemands ont pris aussi le change. Ils se sont imaginé qu'il s'agissait d'un banquier pansu et ventru. Ils traduisent l'expression par *fetter deutscher banquier* en Paris, un banquier *en gras*.

M. Sabatier a dû adresser à ce sujet la lettre suivante au *Journal de Strasbourg* :

Monsieur le rédacteur, Vous avez pris occasion d'une conférence que j'ai faite à Sainte-Marie-aux-Mines pour publier dans votre numéro de ce jour une série de réflexions auxquelles je ne me sens pas le loisir de répondre ici. C'est uniquement pour sauvegarder ma dignité personnelle et pour rétablir les faits dans leur vérité que je vous fais remarquer que le rapport qui vous a été adressé a dénaturé complètement ma conférence, soit par suite d'une connaissance insuffisante de la langue française, soit par un esprit de tendance ; que notamment les paroles que j'ai dites à propos des femmes allemandes ont été rapportées avec la fausseté la plus impardonnable, et que, sous cette forme fautive, elles ont encore été plus singulièrement défigurées dans votre feuille.

Veillez donc, Monsieur le rédacteur, publier ces lignes dans le prochain numéro de votre journal.

Recevez, etc.

Strasbourg, le 25 février 1873.

A. SABATIER,

professeur de théologie.

Le malheur est, comme je vous l'indique plus haut, que les autorités paraissent être dupes elles-mêmes de toute cette lamentable histoire ! Le bruit court en effet que des mesures vont être prises contre M. Sabatier. On saisira peut-être ce prétexte pour faire un premier pas vers la suppression de nos conférences françaises. On est évidemment jaloux du plaisir public que nous y prenons, et qui est, hélas ! le seul qui nous reste. Remarquez bien d'ailleurs et dites tout haut que le public qui se presse à ces conférences y vient très réellement dans un but élevé et non point pour entendre des satires.

NOUVELLES ET BRUITS

Aujourd'hui 2 mars, le gouvernement français doit verser entre les mains du gouvernement prussien les intérêts arriérés depuis le mois de mars de l'année passée, sur la somme de 3 milliards qu'il restait devoir alors et sur laquelle ils s'élevaient jusqu'à présent de 1 milliard 350 millions.

Le total de ces intérêts représente à peu près 130 millions.

Un autre versement de 150 millions sera fait le 6 mars.

Il ne restera dès lors qu'à quinze cents millions à la Prusse.

Il a été beaucoup parlé de M. de Nadailhac

ces derniers temps.

On disait que ce préfet avait favorisé l'entrée de don Carlos en Espagne, et même qu'il l'avait caché. On a produit aussi une lettre écrite à un légatiste de ses amis à propos de sa candidature aux élections, lettre dans laquelle il lui promettait tout son concours.

A la suite de ces graves imputations, M. de Nadailhac, ajoutant-on, serait venu à Paris donner des explications. Le fait n'est pas tout à fait exact : M. de Nadailhac est encore dans sa préfecture ; mais le *Correspondant républicain* croit savoir qu'il va être en effet mandé à Versailles, s'il n'est déjà, par le ministre de l'intérieur.

Le général allemand de Hartmann, qui vient de mourir, commandait au 19 septembre 1870, les corps bavaresiens au Plessis-Piquet.

Le baron de Hartmann, général d'infanterie, était né dans le Palatinat, en 1795. Elevé dans les écoles militaires françaises de Bonn et de Saint-Cyr, il fit, comme lieutenant, les campagnes de 1813, 1814 et 1815 contre les alliés. A la bataille de Waterloo, il sauva le drapeau du 47^e régiment français et fut décoré sur place. Il quitta le service de la France en 1816, et fut nommé colonel de la légation de Berlin.

Il était à Sedan ; il investit Marsal, il prit une part importante au siège de Paris et se mesura avec le général Ducrot, au pied du plateau de Moulin-la-Tour, près Châtillon. Le 16 septembre, il arrivait devant Corbeil avec sa division et, trouvant le pont sauté, il écrivit aux habitants : « Si vous ne m'envoyez pas sur-le-champ vos bateaux, je vous enverrai mes bombes. »

Les journaux prussiens consacrent de longues nécrologies flatteuses à cet officier un peu brutal que le roi Guillaume avait décoré de l'ordre pour le mérite.

Le gouvernement français avait exprimé le désir au gouvernement fédéral suisse qu'il fit un recensement des Français demeurant en Suisse, le conseil fédéral a ordonné que l'on y procédât à la fin de 1872.

Voici les résultats : 15,800 Français habitent la Suisse, de plus, à Bâle-Ville, 1,505 Alsaciens-Lorrains sont munis de papiers français.

La répartition des 45,800 Français résidant

donne, par canton : Zurich, 850 ; Berne, 3,701 ; Lucerne, 147 ; Uri, 9 ; Schwyz, 75 ; Obwalden, 3 ; Nidwalden, 21 ; Glaris, 49 ; Zug, 729 ; Fribourg, 729 ; Soleure, 322 ; Bâle-Ville, 1,033 ; Bâle-Campagne, 358 ; Schaffhouse, 63 ; Appenzel (Rhodes ext.), 33 ; Rhodes int., 10 ; Saint-Gall, 215 ; Grisons, 81 ; Argovie, 159 ; Thurgovie, 98 ; Tessin, 33 ; Vaud, 5,365 ; Valais, 718 ; Neuchâtel, 4,602 ; Genève, 26,585.

Les reliques de la Commune commencent à se produire aux amateurs de ce genre de curiosités.

Un brocanteur des Batignolles vient de mettre en vente un verre avec cette inscription :

Verre de Delescluze ayant servi exclusivement à prendre, au café de Madrid, tous les

jours son verre d'absinthe.

Prix 500 francs !

A côté, le même marchand affiche : La pipe

de Ferré au prix de 50 francs.

Vous verrez qu'il y aura des acheteurs.

A propos de l'étiquette de cour, très négligée aujourd'hui dans les régions officielles, le *Gaulois* rappelle une curieuse historiette du règne de Louis XVI.

Un jour Marie-Antoinette était à sa toilette et Mme la princesse de Polignac tenait prête la chemise de la reine, qu'elle se disposait à lui passer. Au même instant on frappe à la porte : on ouvre.

Parait Mme la comtesse d'Artois. C'était à cette princesse que revenait l'honneur de passer la chemise de la reine. L'étiquette voulait de plus que l'on fût dérangé pour accomplir cet important office. Et comme la comtesse d'Artois avait des gants, elle se mit en devoir de les ôter.

La reine attendait.

Ce ne moment on frappa de nouveau.

Cette fois parait la comtesse de Provence,

qui avait le pas sur sa sœur d'Artois.

Celle-ci remit ses gants.

La reine attendait toujours.

Ce ne fut que quand la comtesse de Provence,

qui était aussi gantée, eut retiré ses gants que Marie-Antoinette put enfin passer sa chemise.

Vendredi matin, le feu s'est déclaré à La

Villette, dans une raffinerie connue sous le

nom de « Raffinerie parisienne » (société

anonyme) qui occupe près de 700 ouvriers.

Les pompiers de la caserne de La Villette,

si tôt le sinistre connu, se sont rendus sur les

lieux avec tout leur matériel. Immédiatement

après venant de tous les postes environ-

nants, des détachements de pompiers avec leurs

pommes.

La compagnie du chemin de fer du Nord a

envoyé une pompe avec ses servants ; la com-

pagnie du chemin de fer de l'Est n'a pas voulu

être en reste, elle a aussi envoyé la sienne et

le personnel pour la servir. En somme, dix-

sept pompes étaient en manœuvre, dont deux à

vapeur, venues de l'état-major, pour l'alimen-

tation des autres.

Des détachements de troupe sont immédia-

tement arrivés. Tout le monde a fait son de-

voir. Un pompier et deux soldats ont été blessés.

Les dégâts sont évalués à cinq millions.

La maille américaine, arrivée dimanche

passé à Plymouth, apporte la nouvelle d'un

terrible accident de chemin de fer qui a eu

lieu à Tattersville, en Pennsylvanie.

Un train, composé de six voitures chargées

d'huile de pétrole et d'une voiture de voya-

geurs, est sorti de la voie par suite de la rup-

ture d'un rail. La voiture des voyageurs a

versé ; elle est tombée, du haut du remblai,

dans les six pieds d'eau de la rivière. Le pé-

trole a pris feu. Les voyageurs qui ont pu

échapper à l'écrasement ou à la noyade ont dû

regagner la rive au travers du pétrole qui

surmenageait en brûlant. Quinze d'entre eux ont

été tués ou grièvement blessés. Deux autres

accidents pareils ont eu lieu dans l'après-midi

du même jour et sur le même chemin de fer,

mais sans produire de résultats semblables.

Les journaux de New-York s'élèvent forte-

ment contre le transport du pétrole par les

trains de voyageurs.

L'application immédiate que l'on fait de la

loi contre l'ivresse nous remet en mémoire ce

mot profondément moral de M. Joseph Pru-

dhomme, avant la surséance :

Dans un musée, le petit Prudhomme de-

mande à son père :

Qu'est-ce que c'est que cet homme couché ?

— Mon fils, c'est le patriarche Noé qui a

oublié les lois de la sobriété.

— Pourquoi lui a-t-on mis cette feuille de

viigne ?

— Parce que c'est un ivrogne.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 1^{er} mars 1873.

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

Les tribunes sont complètement remplies.

A 2 heures 1/4 la séance est ouverte ; le procès-

verbal est lu et adopté.

M. le baron Chaurand demande la mise

à l'ordre du jour, après avoir lu le projet de loi

relatif à la loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

projet de loi de l'Assemblée nationale sur le

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES

SAINT-ETIENNE, 1^{er} mars 1873.

SORTES	FRANCE	PIEMONTE	ITALIE	CHINE	JAPON	SYRIE	POIDS
Organsins	2	2	2	2	2	2	697 50
Trames	2	2	2	2	2	2	555 52
Grèges	2	2	2	2	2	2	48 23
Diverses	2	2	2	2	2	2	48 23
Bobines	2	2	2	2	2	2	48 23

BALLOTS PESÉS

Organsins	1	1	1	1	1	1	21 70
Trames	1	1	1	1	1	1	55 84
Grèges	1	1	1	1	1	1	95 48
Diverses	1	1	1	1	1	1	95 48
Bobines	1	1	1	1	1	1	95 48

49 Décousures..... 2 Grèges

24 Ouvrées..... 3 Moulinées

Total..... 730 37

BALLOTS PESÉS

Organsins	1	1	1	1	1	1	21 70
Trames	1	1	1	1	1	1	55 84
Grèges	1	1	1	1	1	1	95 48
Diverses	1	1	1	1	1	1	95 48
Bobines	1	1	1	1	1	1	95 48

49 Décousures..... 2 Grèges

24 Ouvrées..... 3 Moulinées

Total..... 730 37

BALLOTS PESÉS

Organsins	1	1	1	1	1	1	21 70
Trames	1	1	1	1	1	1	55 84
Grèges	1	1	1	1	1	1	95 48
Diverses	1	1	1	1	1	1	95 48
Bobines	1	1	1	1	1	1	95 48

49 Décousures..... 2 Grèges

24 Ouvrées..... 3 Moulinées

Total..... 730 37

BULLETIN DU MOIS.

VALENCE, 28 février.

20 Organsins.....	1578
2 Trames.....	201
4 Grèges.....	2533
7 Ballots pesés.....	334
Total.....	4646

Opérations de décreusage..... 70

Dernier numéro placé..... 4616

Total du 1^{er} au 28..... 4616

BULLETIN COMMERCIAL.

Les avis des divers marchés signalent une grande fermeté dans les prix des céréales; les blés tendent à obtenir une nouvelle plus-value sur les cours obtenus ces derniers jours et les menus grains, principalement les avoines et les orges activement recherchées pour les semences, sont on ne mieux tenues.

Les farines ne suivent pas la progression des blés et la mouture place difficilement sa fabrication en boulangerie aux cours de 41 à 45 fr. les 100 kilos.

Paris, 1^{er} mars.

On cote farines 8 marques, courant, 70 fr. 25; avril, 70 fr. 50; mai, juin, 71 fr. 40; 4 mois de mai, 71 fr. 50.

Farines supérieures, courant, 68 fr. 75; avril, 69 fr. 25; mai, juin et 4 mois de mai, 69 fr. 25.

Marseille, 28 février.

Blés. — Marché calme, prix en hausse. Ventes 13,600 hectolitres, dont 8,600 à livrer. Importations nulle. Syrie disponible, 126/121, 29 fr. 50; Galatz disponible, 127/122, 37 fr. 75; Bédianska supérieure disponible, 129/121, 41 fr. 25; dito inférieure, 40 fr. 50; Samsoun blanc disponible, 20 fr. 50; Caramanie dur à livrer, 126/121, 37 fr. 50; Samsoun à livrer, 126/121, 36 fr. 50. Stock dans les docks et entrepôts, 95,402 hectolitres. Importations de la semaine, 77,600 hectolitres.

Laines. — Ventes de la semaine ont été de 1,452 balles; les arrivages de 890 balles et le transit du 1^{er} au 28 de 817 balles. Le stock à ce jour s'élève à 29,712 balles.

Havre, 28 février.

Cotons. — Ventes d'aujourd'hui, 569 balles.

On cote : Louisiane disponible de 120 à 121 fr. ; dit à livrer de mars en juin est tenu à 117 fr. Laines. — On a cédé 8 balles Montevideo à 145 fr.

Liverpool, 28 février.

Cotons. — Ventes de la journée 10,000 balles. Marché calme, prix fermes.

On cote : Louisiane, 9 fr. 4/4; Louisiane, 9 fr. 15/16; Jamaïque, 10 fr. 1/4; Smyrne, 8 fr.; Pernambuco, 10 fr. 1/4; Ombra, 7 fr. 3/16.

Ventes de la semaine : 67,000 balles dont pour la consommation 60,000 balles et pour l'exportation 7,000 balles.

Arrivages de la semaine : 89,000 balles; stock : 325,000 balles dont 196,000 balles Amérique, 218,000 balles Inde.

New-York, 27 février.

Cotons. — Middling-Upland, 20 3/4 cents. A New-Orléans le low-middling revient à fr. 122 —, et à Savannah fr. 121 50 les 50 kilos, franco au Havre.

Recettes, 88,000 balles. Expéditions par l'Angleterre 59,000 balles; pour le Continent 19,000 balles. Stocks 559,000 balles.

SPECTACLES DU 2 MARS

GRAND-THÉÂTRE

LE GÉNÉRAL DE M. POISSON, comédie en 4 actes. BARRIS-LEUE, opéra-bouffe en 3 actes.

THÉÂTRE DU GYMNASSE, QUAI SAINT-ANTOINE. VOLTAIRE EN VACANCES, comédie-vaudeville en 2 a. LA DOCTRINE DE M. BRUN, com.-vaudev. en 1 a. UN SCANDALE, vaudeville en 1 acte.

BRELAN DE MARS, comédie-vaudeville en 1 acte. LES CHAÎNES DE FLEURS, comédie en 1 acte. On commencera à 7 heures 1/4.

SALLE DU CASINO

Deuxième Concert populaire avec les concours de Sarasate. L'orchestre sera dirigé par Aimé Gros. On commencera à 1 heure 1/2.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

du 2 mars

PAR BOULADE, ING.-OPTICIEN

THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	ÉTAT	VENT
minima	maxima	du ciel	à l'h. du m
+ 3°	+ 10°	9,30 couvert	N-O
Hauteur de la Saône au-dessus de l'étiage.....	1,50		
Sa température.....	+7°		
Hauteur du Rhône au-dessus de l'étiage.....	0,50		
Sa température.....	+6°		
Quantité d'eau tombée à Lyon du 15 au 28 février.....	0,004		

SITUATION GÉNÉRALE.

Une nouvelle bourrasque sévit sur l'Irlande et s'étend sur la France, le baromètre a baissé de 21 mil. en 24 heures à Valentia. Cherbourg, Yarmouth, vent S-O; mer du Nord agitée, Manche houleuse.

Brest, vent frais S-O, pluie. Vent frais sur les côtes de Provence, mer grosse à Marseille, Toulon, Alger et Bone.

NOUVELLE LOI MILITAIRE

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Nous avons annoncé, il y a quelques mois, la publication à Bordeaux d'un volume qui a obtenu par toute la France un très-grand succès et qui avait pour titre : *Nouvelle loi militaire sur le recrutement de l'armée*.

L'auteur, M. Ferd. Téchenev, journaliste, boulevard de Caudéran, 62, à Bordeaux, ne s'était pas borné à placer sous les yeux du public le texte de la loi, il avait aussi eu le soin d'ajouter à sa publication tous les documents législatifs tels que : le rapport de la commission, les discours, les comptes-rendus des séances de l'Assemblée nationale, la loi annotée, une table analytique, en un mot tout ce

EN VENTE

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES

Les Constitutions françaises

de 1791 à 1848

par M. J. TAVERNIER

L'auteur, après avoir résumé les constitutions de 1791, 1793, de l'an III, de l'an VIII, de 1814, de 1830 et de 1848, discute les principes de l'organisation politique.

ON DEMANDE dans une famille une sachant très-bien parler allemand. On l'occupera toute l'année, presque toujours dans la maison et quelquefois chez elle. S'adresser rue de Lyon, 36, au concierge.

OBLIGATIONS DE LA

VILLE DE PARIS (1868)

et du canal de Suez (1868)

TIRAGE DU 15 MARS 1873

532,000 fr. de lots

Or participe à ces deux tirages en versant 20 fr. ou 10 fr. pour un seul tirage, chez M. COCHARD, changeur, 6, rue de Lyon. 177

Cinq francs par mois pour changer centaine de francs d'acquisition librement en musique : voilà une combinaison appelée à rendre de bien grands services. (Voir aux annonces.)

IMPRIMERIE H. STORCK,

RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 79. — LYON.

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me J. PRELLE, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 21, successeur de Me Franc.

FORMATION DE SOCIÉTÉ

D'un acte sous seing privé en date, à Lyon, du dix-huit février mil huit cent soixante-treize, enregistré le vingt-deux février même mois,

Intervenu

Entre le sieur Auguste Perret, négociant, demeurant à Lyon, quai Saint-Vincent, 49,

Et le sieur François Plaisant,

employé, intéressé dans sa maison, demeurant à Lyon, rue Cu-

vier, 6.

D'autre part;

Il résulte

Qu'une société en nom collectif est formée le jour dix-huit février mil huit cent soixante-treize entre les parties, pour finir le vingt-quatre juin mil huit cent soixante-dix-sept, pour la fabrication et la vente des étoffes de soies unies et des velours.

La raison sociale est A. Perret et Plaisant.

Le siège social est à Lyon, place Croix-Paquet, 3.

L'apport social est de cent mille francs.

La signature sociale appartient aux deux associés qui ne pourront en faire usage que pour les affaires de la société.

A l'expiration de ladite société, la liquidation sera faite en commun, le commerce restant la propriété de monsieur Perret.

Deux doubles dudit acte de société ont été déposés le vingt-six février mil huit cent soixante-treize, savoir : l'un au greffe du tribunal de commerce de Lyon, et l'autre au greffe de la justice de paix du troisième canton de Lyon.

Pour extrait :

Signé : A. PERRET.

F. PLAISANT.

TARNAVASSI, brocheur, rue

FERRANDIERE, 6

VENTE FORCÉE

Le mercredi cinq mars mil huit cent soixante-treize, à dix heures du matin, cours Lafayette, n. 9, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères d'objets saisis tels que : tables, chaises, lits, matelas, fauteuils, pendule, glaces, etc., etc.

194

EAUX MINÉRALES

de VALS (Ardèche)

(autorisation de l'Etat)

Source Juliette

affections de l'estomac et des

voies digestives.

Source Saint-Paul

affections des voies biliaires

Source Saint-Pierre

ferreuse, reconstituante.

Succursale à Lyon, 16, rue de

Lyon.

193

ROB-SAVARESI

Dépôt à Lyon, pharmacie

Simon, 89, rue de Lyon; à Paris,

chez J. Bignon, 25, boulevard

Bonne-Nouvelle; et maison F.

Viard et Cie, parfum.-chimiste,

4, rue de la Paix.

54

A VENDRE

de 50 ares, close de murs, à Grépiex, 5 kilomètres de Lyon, salle d'ombrage, eaux de source sur le Rhône, 8 pièces meublées. S'adresser à M. Guinard, rue Hippolyte-Frandrin, 1. 162

EFFET SPÉCIAL

DE L'EAU ANATHÉRINE

POUR LES SOINS DE LA BOUCHE

contre l'ébranlement des dents, le

saignement répété et les maladies

des gencives.

Un emploi consécutif pendant plusieurs années de différents remèdes ne put me guérir de l'ébranlement de mes dents et du saignement de mes gencives.

J'essayai l'emploi de l'Eau anathérine pour la bouche, du médecin-dentiste : J.-G. POPP, à

Vienna, Bognersgasse, n. 2; de suite la maladie disparut et je fus complètement guéri.

Mon devoir m'oblige de recommander l'Eau anathérine à ce remède à toutes les personnes atteintes de ces maladies.

Comte F.-A. BOLT, m. p.

Zurich.

M. D' J.-G. POPP

médecin-dentiste à la cour impé-

riale et royale d'Autriche, à

Vienna (Stadt Bognersgasse, 2).

Souffrant de violentes maux de dents, j'ai voulu faire l'essai de votre remède si universellement connu l'Eau anathérine dentifrice; de suite la douleur a disparu.

Je sens de mon devoir de vous en remercier et de recommander chaudement à tous ceux qui souffrent des dents votre Eau anathérine.

Zara, le 1^{er} janvier 1869.D^r NICOLAI MARTINOV.

Dépôt à Lyon, pharmacie Simon,

89, rue de Lyon; à Paris, chez

J. Bignon, 25, boulevard Bonne-

Nouvelle; et maison F. Viard et

Cie, parfum.-chimiste, 4, rue de la

Paix.

54

CINQ FRANCS PAR MOIS

Crédit littéraire et musical

pour faciliter l'acquisition des livres et de la musique.

Abel Piton, éditeur, 33, rue de Fourm, à Paris.

Ouvrages payables : Cinq francs par mois, livraison immédiate.

Histoire de France par Dar-

rest, 8 fort vol. in-8..... 30

Histoire de France de Duruy, 8 volumes illustrés..... 35

Histoire des Français par Lavallée, 6 vol..... 21

Histoire de France par Mary-Lafon, 1 vol. illustré..... 26

Géographie Malletier, dernière édit., 8 vol. illustrés..... 30

Dictionnaire (gd) Littré, 4 vol..... 100

Dictionnaire français illustré par Dupuy de Vore-pierre, 4 vol..... 80

Dictionnaire de la conversation, 16 vol. et encyclopédie, 16 vol. et in-8..... 200

payable 10 fr. par mois

Dictionnaire géographique de la France, de l'Algérie et des colonies, 1 vol., br..... 25

Relié..... 35

7 vol..... 50

Nous fournissons aux mêmes conditions toutes les publications des principaux éditeurs de musique de Paris. (Les prix ainsi que les éditions sont les mêmes).

136

Leçons de langue italienne. — Théorie et pratique. S'adresser au bureau du journal.

COQUELUCHE

TOUX NERVEUSE, ASTHME

GUÉRISON RAPIDE

par l'emploi des

TROCHISQUES-VICHOT

seul traitement rationnel et expérimenté

PRIX : 3 francs à Lyon, par la poste 3 fr. 70

Pharmacie VICHOT, 2, cours Vitton, et toutes les pharmacies. 13

A LOUER A OULLINS

près la station des omnibus

4, RUE DE L'ARCHEVÊCHE, 4

BELLE CAMPAGNE

Maison de 10 pièces, remise et écurie.

Jouissance d'un vaste clos.

S'adresser à M. BREITMAYER, quai d'Albret, 8, ou à M. GOUR-

MAND, rue Saint-Pierre, 23, Lyon. 191

A LOUER

A Saint-Rambert-l'Île-Barbe, une MAISON, avec terrasse, sur les

bords de la Saône, en face de l'île, pour café-restaurant ou habitation

bourgeoise. S'adresser à M. Brun, à Saint-Rambert. 154

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

PAQUEBOTS A VAPEUR POUR L'ALGÉRIE

ET LE LANGUEDOC

TRANSPORT DES PASSAGERS ET MARCHANDISES À PRIX RÉDUITS

Départs directs de Marseille pour :

Oran, et par transbordement pour

Nemours, Gibraltar et Tan-

ger, tous les mardis.

Alger, Bougie, Djidjelli, Sora

et Bone (sans transbordement), tous les mardis et samedis.

Philippeville et Bone, tous les

vendredis.

Mostaganem, Arzew et Oran,

toutes les deux semaines, le sa-

medi.

Cette, 3 départs par semaine.

Marseille, 3 départs par se-ma-

ni.

Pour FRET ET PASSAGE, S'adresser :

Marseille, au bureau de la Compagnie, rue Canache, 54;

Cette, chez M. G. Gaffard, quai de Bone, 13;

Lyon, au bureau de la Compagnie, quai de Reiz, 12;